

*ESTIVE DE POUILH, DÉROCHEMENT ET ATTAQUE D'OURS,
NUIT DU 7 AU 8 SEPTEMBRE 2013*

Conférence de presse de Mme la Préfète :

«les brebis ont déroché et aucune trace d'agression de l'ours sur elles n'a été constatée»

*«Sur l'estive de Pouilh, les agents n'ont pas pu expertiser les alentours donc voir de traces d'ours mais il se peut que ce soit lui qui ait fait peur aux brebis qui ont déroché.
L'indemnisation se fera donc au bénéfice du doute»*

(Source: Ariegenews, 24-09-2013)

Que montrent les constats effectués par l'ONCFS ?

1

Constat 4

Copie 4/4

CONSTAT DE DOMMAGES SUR LES TROUPEAUX DOMESTIQUES Formulaire Ours / Loup

Réservé à l'organisme instructeur

Dossier n°

Année Dépt N° d'ordre constat

DONNEES ADMINISTRATIVES

Visite initiale Visite complémentaire, au constat du (le délai entre les deux constats ne doit pas excéder 10 jours) :

1 - LIEU ET DATE DES DOMMAGES

Département : 09 Commune : Couplans Estive ou Unité Pastorale : Pailh
 Date du constat : 11/09/13 Date présumée du dommage : du 7 au 8/09/13
 Date inconnue

2 - RENSEIGNEMENTS SUR LES PROPRIETAIRES CONCERNES PAR LES DOMMAGES (Compléter plusieurs premières pages s'il y a plus de 5 propriétaires concernés)

NOM - prénom des propriétaires	N° élevage	Présent lors du constat ?
N°1 :		Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
N°2 : Rabichon GAEC	146066	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
N°3 :		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
N°4 : Benazet		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
N°5 :		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Berger/Vacher/Gardien : BENALET Jean		Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

3 - NATURE DU CHEPTEL CONCERNE PAR LE DOMMAGE

ANIMAL N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Propriétaire n° (Reporter le numéro du tableau 2)	2	2	1	2	1	2	2			
(M)ort (B)lessé (E)uthanasie	M	M	B	B	B	M	M			
Race	T	T	T	T	T	T	T			
Code barème ¹	007	007	007	005	007	007	007			
n° d'identification ²	?	?	10065	30023	10076	?	?			
Signes de qualité hors UPRA (Oui/Non) ³	N	N	N	N	N	N	N			
Soins vétérinaires (Oui/ (Non)	N	N	N	N	N	N	N			

Nombre et nature des bêtes disparues déclarées par l'éleveur :

¹ Se reporter en page 4 du document et noter le code correspondant de l'animal
² Relever si possible le numéro de tatouage ou de médaille individuel situé dans l'oreille
³ UPRA : Union des Producteurs des Races Animales (sélection génétique) Ici on cherche l'appartenance à l'un de ces labels : agriculture biologique, AOC, Haras, Résistance tremblante, autres... L'éleveur devra fournir les justificatifs correspondants au service instructeur (DDT ou Parc National des Pyrénées).

Un ensemble de constats, même lieu, même date

Constat 1

Copie 1/4

CONSTAT DE DOMMAGES SUR LES TROUPEAUX DOMESTIQUES Formulaire Ours / Loup

Réservé à l'organisme instructeur

Dossier n°

Année Dépt N° d'ordre constat

DONNEES ADMINISTRATIVES

Visite initiale Visite complémentaire, au constat du (le délai entre les deux constats ne doit pas excéder 10 jours) :

1 - LIEU ET DATE DES DOMMAGES

Département : 09 Commune : Couplans Estive ou Unité Pastorale : Beuil
 Date du constat : 11/09/13 Date présumée du dommage : du 07 au 08/09
 Date inconnue

2 - RENSEIGNEMENTS SUR LES PROPRIETAIRES CONCERNES PAR LES DOMMAGES (Compléter plusieurs premières pages s'il y a plus de 5 propriétaires concernés)

NOM - prénom des propriétaires	N° élevage	Présent lors du constat ?
N°1 :		Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
N°2 : GAEC Roubichon	146066	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
N°3 :		Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
N°4 : Benazet Jean	145119	Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
N°5 :		Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Berger/Vacher/Gardien : Benazet Jean		Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

3 - NATURE DU CHEPTEL CONCERNE PAR LE DOMMAGE

ANIMAL N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Propriétaire n° (Reporter le numéro du tableau 2)	1	2	3	2	2	3	2	2	3	2
(M)ort (B)lessé (E)uthanasie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Race	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T
Code barème ¹	015	015	003	04	07	07	07	07	018	07
n° d'identification ²	?	20212	20115	90124	20338	?	?	10314	10070	?
Signes de qualité hors UPRA (Oui/Non) ³	N	N	0	N	N	N	N	N	0	N
Soins vétérinaires (Oui/ (Non)	N	N	N	N	N	N	N	N	N	N

Nombre et nature des bêtes disparues déclarées par l'éleveur :

¹ Se reporter en page 4 du document et noter le code correspondant de l'animal
² Relever si possible le numéro de tatouage ou de médaille individuel situé dans l'oreille
³ UPRA : Union des Producteurs des Races Animales (sélection génétique) Ici on cherche l'appartenance à l'un de ces labels : agriculture biologique, AOC, Haras, Résistance tremblante, autres... L'éleveur devra fournir les justificatifs correspondants au service instructeur (DDT ou Parc National des Pyrénées).

Constat 4

4 - COORDONNEES DES PROPRIETAIRES

Propriétaire N° 1 :
 Adresse :
 ☎ Téléphone :

Propriétaire N° 2 :
 Adresse :
 ☎ Téléphone :

Propriétaire N° 3 :
 Adresse :
 ☎ Téléphone :

Propriétaire N° 4 :
 Adresse :
 ☎ Téléphone :

Propriétaire N° 5 :
 Adresse :
 ☎ Téléphone :

5 - COORDONNEES DU BERGER/VACHER/GARDIEN

Adresse :
 ☎ Téléphone :

6 - PRECISIONS SUR LA DATE DES DOMMAGES

Date et heure de la découverte du dommage : le 09 09 13 à 07 h 00
jour mois année heure

Date et heure du signalement du dommage : le 09 09 à 09 h 00
jour mois année heure

Auprès de quel service : SDOG

Date et heure du dommage :

1. date certaine

Nuit du : 07 09 au 08 09 entre [] h et [] h
jour mois jour mois heure

Journée du : [] [] entre [] h et [] h

2. date présumée

Entre le [] [] et le [] []
jour mois jour mois

3. date inconnue

Présence du berger/vacher/gardien/éleveur sur l'estive : permanente le jour la nuit
 visite quotidienne visite régulière (quelle fréquence :) visite irrégulière
 Préciser s'il y a lieu la date et l'heure de la dernière visite (avant la découverte des dommages).....

Constat 1

4 - COORDONNEES DES PROPRIETAIRES

Propriétaire N° 1 :
 Adresse :
 ☎ Téléphone :

Propriétaire N° 2 :
 Adresse :
 ☎ Téléphone :

Propriétaire N° 3 :
 Adresse :
 ☎ Téléphone :

Propriétaire N° 4 :
 Adresse :
 ☎ Téléphone :

Propriétaire N° 5 :
 Adresse :
 ☎ Téléphone :

5 - COORDONNEES DU BERGER/VACHER/GARDIEN

Adresse :
 ☎ Téléphone :

6 - PRECISIONS SUR LA DATE DES DOMMAGES

Date et heure de la découverte du dommage : le 09 09 13 à 07 h 00
jour mois année heure

Date et heure du signalement du dommage : le 09 09 à 09 h 00
jour mois année heure

Auprès de quel service : ANCA SDOG

Date et heure du dommage :

1. date certaine

Nuit du : 07 09 au 08 09 entre 20 h et 07 h
jour mois jour mois heure

Journée du : [] [] entre [] h et [] h

2. date présumée

Entre le [] [] et le [] []
jour mois jour mois

3. date inconnue

Présence du berger/vacher/gardien/éleveur sur l'estive : permanente le jour la nuit
 visite quotidienne visite régulière (quelle fréquence :) visite irrégulière
 Préciser s'il y a lieu la date et l'heure de la dernière visite (avant la découverte des dommages).....

Même "date certaine" du dommage, même heure de découverte par les bergers

Constat 4

RECHERCHE DE LA CAUSE DES DOMMAGES

Déouille protégée ? (cocher si la déouille était protégée)

CAS 1 - VICTIME IMPOSSIBLE A EXPERTISER

Ligne 2 - inaccessible, putréfaction, restes trop partiels

CAS 2 - VICTIMES PRESENTANT DES TRACES DE MORSURES ACCOMPAGNEES D'HEMATOMES ET/OU MARQUES SUR LA PEAU ACCOMPAGNEES D'HEMATOMES

Ligne 3 - 2.1. Victime présentant **uniquement des traces de morsures accompagnées d'hématomes** (ou d'hémorragies pour les blessés)

Ligne 4 - 2.2. Victime présentant **des traces de morsures accompagnées d'hématomes** (ou d'hémorragies pour les blessés) **ET des marques sur la peau accompagnées d'hématomes**

Ligne 5 - 2.3. Victime **sans trace de morsure** présentant **uniquement des marques sur la peau** (profondes ou superficielles) accompagnées d'hématomes et non liées à une chute

CAS 3 - VICTIME EXPERTISABLE SANS SIGNE DE PREDATION - AUCUNE TRACE DE MORSURE ACCOMPAGNEE D'HEMATOME (OU D'HEMORRAGIES POUR LES BLESSES)

Ligne 6 - **Victime tuée ou blessée indirectement** (étouffée, dérochée, empaalée, blessée ou tuée par une roche, présence d'hématomes localisés d'origine inconnue sur la face interne de la peau) à préciser dans le commentaire

Ligne 7 - Autre origine de la mort ou des blessures et chute impossible (pathologie, foudre) à préciser dans le commentaire si possible

CAS 4 - LES TRACES EVENTUELLES DE MORSURES SONT MASQUEES

Ligne 8 - Consommation avancée ayant entraîné la disparition partielle ou totale de la peau et aucune trace de morsure accompagnée d'hématome ou de marque accompagnée d'hématome visible. Description possible de la consommation: chair, squelette

Éléments indirects supplémentaires

Ligne 9 - flaque de sang et/ou trace(s) de lutte à proximité de la victime (Rechercher le site ou est morte la victime avant déplacement par les charognards)

Ligne 10 - observation de chiens errants attaquant le troupeau (préciser nom du témoin, circonstance dans les commentaires)

COMMENTAIRES (suite en page 10 si nécessaire)

Même dérochement, mais en même temps, constat 4 : présence reconnue d'autres victimes présentant les marques d'une attaque d'ours

Constat 1

RECHERCHE DE LA CAUSE DES DOMMAGES

Déouille protégée ? (cocher si la déouille était protégée)

CAS 1 - VICTIME IMPOSSIBLE A EXPERTISER

Ligne 2 - inaccessible, putréfaction, restes trop partiels

CAS 2 - VICTIMES PRESENTANT DES TRACES DE MORSURES ACCOMPAGNEES D'HEMATOMES ET/OU MARQUES SUR LA PEAU ACCOMPAGNEES D'HEMATOMES

Ligne 3 - 2.1. Victime présentant **uniquement des traces de morsures accompagnées d'hématomes** (ou d'hémorragies pour les blessés)

Ligne 4 - 2.2. Victime présentant **des traces de morsures accompagnées d'hématomes** (ou d'hémorragies pour les blessés) **ET des marques sur la peau accompagnées d'hématomes**

Ligne 5 - 2.3. Victime **sans trace de morsure** présentant **uniquement des marques sur la peau** (profondes ou superficielles) accompagnées d'hématomes et non liées à une chute

CAS 3 - VICTIME EXPERTISABLE SANS SIGNE DE PREDATION - AUCUNE TRACE DE MORSURE ACCOMPAGNEE D'HEMATOME (OU D'HEMORRAGIES POUR LES BLESSES)

Ligne 6 - **Victime tuée ou blessée indirectement** (étouffée, dérochée, empaalée, blessée ou tuée par une roche, présence d'hématomes localisés d'origine inconnue sur la face interne de la peau) à préciser dans le commentaire

Ligne 7 - Autre origine de la mort ou des blessures et chute impossible (pathologie, foudre) à préciser dans le commentaire si possible

CAS 4 - LES TRACES EVENTUELLES DE MORSURES SONT MASQUEES

Ligne 8 - Consommation avancée ayant entraîné la disparition partielle ou totale de la peau et aucune trace de morsure accompagnée d'hématome ou de marque accompagnée d'hématome visible. Description possible de la consommation: chair, squelette

Éléments indirects supplémentaires

Ligne 9 - flaque de sang et/ou trace(s) de lutte à proximité de la victime (Rechercher le site ou est morte la victime avant déplacement par les charognards)

Ligne 10 - observation de chiens errants attaquant le troupeau (préciser nom du témoin, circonstance dans les commentaires)

COMMENTAIRES (suite en page 10 si nécessaire)

? ? ? ?

«les brebis ont déroché et aucune trace d'agression de l'ours sur elles n'a été constatée»

? ? ? ?

« L'indemnisation se fera donc au bénéfice du doute»

? ? ? ?